**COMPTE-RENDU CREX DU 19/10/2018** Fait le 19/10/2018 - JT

Présent(e)s en salle 0.20 de 14h à 15h45 : Béatrice Morin, Catherine Régnier, Marianne Roulleau, Nathalie Renault, Marie Rocher , Christine Renon, Jocelyne Thomas, Delphine Richeux, Youna Peron

Excusé(e)s : Eric Désévédavy, Mickaël Christien, Lisa Gicquel, Jeff Marchand, Sarah Raoul

Échanges :

Rappel du fonctionnement du CREX (B. Morin).

Principes : Comprendre et analyser des situations posant problème et proposer des pistes d’amélioration / S’acculturer avec ce dispositif d’amélioration continue de la qualité.

EI choisi pour le prochain CREX :

80 EI déclarés :

Problème évaluation en juin 2018

Indemnités de stage

Lieux de stage

Odeurs de tabac et/ou cannabis

Problème Wifi

**EI retenu :** Indemnités de stage payées en retard Analyse : Delphine Richeux, C Régnier

 Odeurs de tabac et/ou cannabis : Nathalie Renault, Christine Renon

Traitement de l’EI étudié : CS formateur: en vérifiant les notes de 2ème session d'une étudiante concernant le MIRSI, je ne vois rien d'inscrit pour la fiche synthèse DE, Je retrouve les feuilles d'évaluation dans le dossier scolaire, J'en informe la direction et demande à une assistante A1 de rentrer les notes, Celle-ci me rappelle pour m'informer que les notes ont été rentrées en décembre par l'assistante A2 actuellement en arrêt maladie, En démontrant sur la feuille et dans le dossier de l'ESI que cela n'apparait pas A1 se rend compte que du fait du redoublement les données ont été tracées dans la promotion initiale sans report dans la promotion actuelle de l'ESI,

Constats :

- ESI promo 14/17 passe en 3ème année avec plusieurs UE non validées

juillet 2017 Mirsi les 2 notes sont < à 8/20 de plus 3 UE de S3 sont encore à valider et 2 de S5 CAC aout 2017 1 seule UE de S3 est validée suite au conseil pédagogique d'octobre 2017 ESI autorisée à redoubler S3 et S5 + un stage de maintien de compétences A3 transfère le dossier de l'ESI de la promo 14/17 à la 15/18, Elle dit avoir informé oralement A2

décembre 2017 MIRSI en 2ème session notes > 10 A2 enregistre les notes en 14/17

Début 2018 valide les 2 dernières UE de S3 et 1 de S5 mais UE 2,9 S5 n'est toujours pas validée (ni 3è ni 4ème session)

conseil pédagogique autorise le triplement de S5 juillet 2018 non présentable au DE mais dossier synthèse à préparer, Non visibilité des 2ème session du MIRSI

De plus les stages dans le tableau récapitulatif n'apparaissent plus avec V (validés) mais O (car quand changement de promo les stages validés sont en orange avec O pour oui)

A2 a rentré les notes en décembre 2017 pas de traces écrites entre A3 et A2 de la notion de redoublement accepté, A2 a donc enregistré les notes de 2ème session en 14/17,

Pas de traces écrites dans formeis dans le SP de la décision du conseil pédagogique le référent pédagogique n'a que des transmissions orales,

Non connaissance par l'assistante des ESI d'une promo car ne sont plus sur une promotion mais affectée à des activités arrêt maladie de A2 au moment des faits donc pas de communication entre A1 et A2

Actions correctives retenues :

**Sur forméis : Utiliser systématiquement la fenêtre du bas ce qui permet de visualiser si ESI est dans plusieurs promotions : Informer le comité de gestion qu’une information sera faite en réunion plénière de cette décision (moyens vus en CG)**

Autres/suivi des EI traités en CREX :

-

Prochains CREX : (salles à définir)

- Vendredi 14/12/2018 de 14h à 15h30

- Vendredi 15/02/2019 de 14h à 15h30

- Vendredi 19/04/2019 de 14h à 15h30

- Vendredi 28/06/2019 de 14h à 15h30

**Prochaine rencontre** : le vendredi 14/12/2018 de 14h à 15h30

**Revoir les EI à partir du 3/10/18 (83 sur 86) (pas eu le temps de tout présenter BMO)**